

**LES AUTORITÉS COMMUNALES
DE BURSINS, GILLY, LUINS,
TARTEGNIN ET VINZEL
AINSI QUE LA PAROISSE
DU CŒUR DE LA CÔTE**

ont le pénible devoir de faire
part du décès de

Madame

Lisette MARTIN

*organiste aux temples
de Bursins, Gilly et Luins*

Nous présentons nos sincères
condoléances à la famille.